

REDIGER UN MÉMOIRE TECHNIQUE

Bâtir un mémoire technique pertinent et adapté à la demande de l'acheteur

Le mémoire technique est excellent moyen de se différencier de la concurrence. Il faut comprendre les attentes de l'acheteur afin de répondre à ses exigences tout en mettant en avant tout les atouts de votre entreprise. Il est le reflet de la vie de votre entreprise et doit convaincre l'acheteur à sa seule lecture.

🕒 **DUREE** : 1 jours (7 heures)

€ **PRIX** : nous consulter

📍 **LIEU** : LYON

📅 **DATES** :

📧 **CONTACT**: David Malek
contact@aop-marches.fr

OBJECTIFS

- ANALYSER les demandes de l'acheteur
- BÂTIR une réponse pertinente
- VENDRE votre entreprise

PUBLIC

Toute personne ayant à rédiger des mémoires techniques

MOYENS PEDAGOGIQUES ET SUIVI

Analyse des besoins préalables à la formation
Exercice de rédaction d'un mémoire
Support détaillé remis en fin de formation
Formateur expert
Evaluation (QCM)

PROGRAMME

→ 9h00

Introduction et présentation de la session

→ 9h15-11h00

Les principes de base du mémoire technique
La pondération des critères de jugement des offres dans les marchés publics
De l'importance d'un mémoire technique de qualité dans la réponse aux appels d'offres publics
Les principes de la structuration d'un mémoire technique

→ 11h00-12h45

Analyse du cahier des charges et des éléments de réponse à apporter
Les éléments constitutifs d'un mémoire technique
Analyse des besoins du marché public et des propositions à retranscrire dans le mémoire technique
Analyse et mise en avant des avantages concurrentiels de l'offre

→ 14h15-16h45

Rédaction d'un mémoire technique
Les principes rédactionnels détaillés afférents à chaque section constitutive d'un mémoire technique

- Présentation de l'entreprise
- Moyens humains et matériels
- Dispositions adoptées pour la réalisation du marché
- Méthodologie
- Responsabilité sociétale des entreprises appliquée au marché public

De l'importance de la mise en forme du mémoire technique et de la relecture
Exemples de mémoires techniques

→ 16h45

Conclusion et évaluation
Fin de la session à 17h15